

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

N°2024/94 à 2024/122

DU CONSEIL COMMUNAL

DU 10 OCTOBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le dix octobre, le Conseil Communal de la Commune de Lomme s'est réuni sous la Présidence de Monsieur Olivier CAREMELLE, Maire de la Commune Associée de Lomme, à la suite de la convocation en date du trois octobre deux mille vingt-quatre, laquelle convocation a été publiée sur le site de la Ville, conformément à la loi.

Nombre de conseillers en exercice : 35

PRESENTS :

M. Olivier CAREMELLE, Maire.

Mme Delphine BLAS - M. Jean-Christophe LIPOVAC - M. Michel VANHEE – M. André BUTSTRAEN – Mme Claudie LEFEBVRE – M. Bouchta DOUICHI – M. Alain GRILLET – Monique LEROY, Adjoints au Maire.

Mme Mauricette GOURDIN - Mme Marie-Pierre SEGOND - M. Serge THERY – M. Jean-Robert MESSING - Mme Martine PONCHANT - Mme Valéria GRASELLI – M. Philippe LEMIERE – Mme Nouria BELAYACHI – Mme Mylène GLORIAN - Mme Isabelle CAMBIER – Mme Anne LEDUC - M. Cédric BERLEMONT - M. Lucas LEROY - Mme Stéphanie MORELLI - M. Romain FYVEY – Mme Claire ZYTKA-TARANTO - M. Vincent DHELIN – M. Saïd BECHROURI - M. Joffrey LEROY – Mme Catherine de RUYTER - M. Nicolas GROSSE, Conseillers Communaux.

EXCUSES :

Mme Karima HARIZI – Mme Cécile MESANS, Adjointes au Maire
M. Roger VICOT - M. Philippe DUEZ - M. Maxime MOULIN, Conseillers Communaux.

Madame Karima HARIZI a donné pouvoir à Madame Delphine BLAS
Madame Cécile MESANS donne pouvoir à Madame Claudie LEFEBVRE
Monsieur Roger VICOT a donné pouvoir à Monsieur Olivier CAREMELLE
Monsieur Philippe DUEZ a donné pouvoir à Monsieur Nicolas GROSSE

CONSEIL COMMUNAL DE LOMME

SEANCE

Du 10 octobre 2024

DELIBERATION

2024/ 120 - ACCORDS-CADRES DE PRESTATIONS DE SERVICES ET DE FOURNITURES DANS LE CADRE DE LA MAINTENANCE ET L'ENTRETIEN DU PATRIMOINE DE LA VILLE DE LILLE, SES COMMUNES ASSOCIEES D'HELLEMMES ET DE LOMME ET DES CCAS DE LILLE, LOMME ET HELLEMMES - AUTORISATION DE SIGNATURE.

Le Patrimoine de la Ville de Lille et de ses communes associées de Lomme et d'Hellemmes représente un millier de bâtiments. Sa gestion vise les objectifs suivants :

- garantir la continuité de service public dans l'ensemble des bâtiments et offrir aux usagers les conditions immobilières d'un service public de qualité au travers d'équipements sûrs et accessibles à tous,
- mettre en œuvre un programme d'investissement pour la rénovation énergétique, l'amélioration des conditions d'accueil des usagers et des conditions de travail des personnels et l'optimisation de l'usage des locaux dans une optique de sobriété foncière, tels que définis dans les différents schémas directeurs,
- optimiser les ressources et homogénéiser les prestations de maintenance et d'entretien du patrimoine,
- intégrer dans tous les projets immobiliers et dans les modalités de maintenance les enjeux de la Ville Bas Carbone (fluides, matériaux, économie circulaire, réemploi,...), du plan de sobriété énergétique et du Plan Lillois pour le Climat.

Conformément au Pacte Lille Bas Carbone et aux objectifs du Schéma de Promotion des Achats Publics Socialement et Ecologiquement Responsables de la Ville de Lille, des exigences particulières sont imposées en matière de transition écologique et d'insertion sociale. Il est notamment attendu des opérateurs économiques le recours à des mesures destinées à réduire l'impact carbone de leurs interventions.

Afin d'assurer la maintenance et l'entretien des équipements, il est nécessaire de recourir à des prestataires extérieurs couvrant de multiples compétences. Il s'agit d'un ensemble des prestations de services et de fournitures indispensables au Maître d'ouvrage public, décomposé comme suit :

- **Maintenance et télésurveillance des installations de protection contre l'intrusion et Maintenance du contrôle d'accès**

Le marché comprend toutes les prestations pour assurer la maintenance des installations d'alarme anti-intrusion de l'ensemble des équipements. Il permet également la télésurveillance des installations.

Le marché est décomposé en 4 lots :

- Lot n° 1 : Maintenance des installations et des systèmes de protection contre l'intrusion et Maintenance du contrôle d'accès. Ville de Lille, Ville d'Hellemmes, CCAS de Lille et Hellemmes,
- Lot n° 2 : Télésurveillance des installations et des systèmes de protection contre l'intrusion et Maintenance du contrôle d'accès. Ville de Lille, Ville d'Hellemmes, CCAS de Lille et Hellemmes,
- Lot n° 3 : Maintenance des installations et des systèmes de protection contre l'intrusion et Maintenance du contrôle d'accès. Ville de Lomme,
- Lot n° 4 : Télésurveillance des installations et des systèmes de protection contre l'intrusion et Maintenance du contrôle d'accès. Ville de Lomme.

- **Fourniture de matériels, matériaux et outillages**

Il est composé de 6 lots :

- Lot 1 : Fournitures d'outillage à main et électroportatif
- Lot 2 : Fournitures d'articles de quincaillerie
- Lot 3 : Fournitures de produits de second oeuvre
- Lot 4 : Fournitures de produits de plomberie
- Lot 5 : Fourniture de bois
- Lot 6 : Fournitures de produits sidérurgiques

- **Vérification et maintenance des installations de lutte contre l'incendie et défibrillateurs**

Afin de répondre aux exigences réglementaires, la vérification périodique et la maintenance des installations pour la lutte contre l'incendie concerne le parc d'extincteurs, les robinets d'incendie armés (RIA) et les trappes de désenfumage.

De plus, suite à l'installation de défibrillateurs dans les bâtiments publics, il convient également de se doter d'un outil de commande pour maintenir ces équipements.

Le marché est décomposé en 2 lots :

- Lot 01 : vérification périodique et maintenance des installations pour la lutte contre l'incendie,
- Lot 02 : vérification périodique et maintenance des installations de défibrillateurs.

- **Maintenance du parc ascenseurs, plateformes élévatrices et monte-charge**

La collectivité souhaite relancer les consultations pour l'ensemble de ces prestations dans le cadre de la maintenance et l'entretien à mener sur les équipements communaux et des CCAS des villes de Lille, Lomme et Hellemmes.

Les procédures mises en œuvre conduiront à l'attribution d'accords-cadres à bons de commande sans minimum et avec maximum, en application des articles R. 2162-2 et R. 2162-4-2° du Code de la Commande publique.

Ces accords-cadres seront conclus pour une durée de 2 ans avec possibilité de renouvellement par tacite reconduction pour une période de 2 ans, sans que leur durée ne puisse excéder 4 ans.

Ces marchés seront composés de lots en mono attributaires.

Les lots ci-dessous feront l'objet d'un appel d'offres ouvert en application des articles R. 2124-2 et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la Commande publique.

Conformément aux articles R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la Commande publique, cette consultation donnera lieu à des accords-cadres à émission de bons de commande :

Lots à bons de commande pour les marchés de services	Montant minimum €HT sur la durée globale du marché (toutes reconductions confondues)	Montant maximum €HT sur la durée globale du marché (toutes reconductions confondues)
Maintenance et télésurveillance des installations de protection contre l'intrusion		
Lot 1 Maintenance des installations et des systèmes de protection contre l'intrusion. Ville de Lille, Ville d'Hellemmes, CCAS de Lille Lomme et Hellemmes	SANS	800 000.00
Lot 2 : Télésurveillance des installations et des systèmes de protection contre l'intrusion. Ville de Lille, Ville d'Hellemmes, CCAS de Lille Lomme et Hellemmes	SANS	400 000.00
Lot 3 : Maintenance des installations et des systèmes de protection contre l'intrusion. Ville de Lomme	SANS	200 000.00
Lot 4 : Télésurveillance des installations et des systèmes de protection contre l'intrusion. Ville de Lomme	SANS	150 000.00
Vérification et maintenance des installations de lutte contre l'incendie et défibrillateurs		
Lot 1 : vérification périodique et maintenance des installations pour la lutte contre l'incendie	SANS	1 000 000.00
Lot 2 : vérification périodique et maintenance des installations de défibrillateurs	SANS	400 000.00
Maintenance du parc ascenseurs, plateformes élévatrices et monte-charge	SANS	1 200 000.00

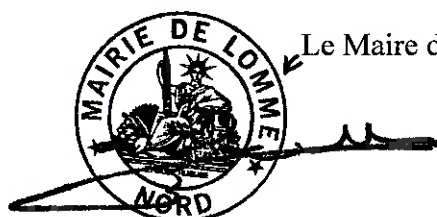
Lots à bons de commande pour les marchés de fournitures	Montant minimum €HT sur la durée globale du marché (toutes reconductions confondues)	Montant maximum €HT sur la durée globale du marché (toutes reconductions confondues)
Fourniture de matériels, matériaux et outillages		
Lot 1 Fournitures d'outillage à main et électroportatif,	SANS	600 000.00
Lot 2 Fournitures d'articles de quincaillerie,	SANS	900 000.00
Lot 3 Fournitures de produits de second œuvre,	SANS	250 000.00
Lot 4 Fournitures de produits de plomberie,	SANS	300 000.00
Lot 5 Fourniture de bois,	SANS	300 000.00
Lot 6 Fournitures de produits sidérurgiques	SANS	120 000.00

Le Conseil Communal, après en avoir délibéré, décide de bien vouloir :

- ◆ **AUTORISER** M. le Maire à signer les accords-cadres de prestations de service ou de fournitures, après décision de la Commission d'Appel d'Offres ;
- ◆ **AFFECTER** les dépenses correspondantes sur les autorisations de programme correspondantes votées aux budgets ;
- ◆ **IMPUTER** les dépenses correspondantes des accords-cadres sur les crédits inscrits à nos documents budgétaires aux chapitres 011 selon les opérations à réaliser.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ,
Fait et délibéré à Lomme, les jour, mois et an ci-dessus.
Pour expédition conforme,

Le Maire de Lomme



Publié : 28 OCT. 2024

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Lille dans un délai de 2 mois à compter de sa publication. Le Tribunal Administratif peut aussi être saisi par l'application informatique « Télérecours Citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr.